

CP 1501, St-Ubalde, G0A 4L0 Courriel: arlacblanc@gmail.com

Web: <a href="http://arlb.quebec">http://arlb.quebec</a>

## **QU'ARRIVE-T-IL AVEC LA SOURCE D'EAU DE LA CHAPELLE?**



On va se le dire : les nouvelles des dernières semaines concernant l'avenir de la source d'eau potable de la Chapelle étaient assez sombres. Souvenez-vous, il y a huit jours à peine, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles était prêt à démolir la source dès le lendemain! Mais ce matin, c'est avec joie et grand soulagement que je vous annonce que les élus ont adopté hier soir (22 septembre), lors d'une séance extraordinaire

du conseil, une résolution visant à entreprendre des démarches exploratoires en vue d'une éventuelle régularisation de la situation de la source. Le texte intégral de cette résolution sera sans nul doute publié dans un prochain St-U (si vous n'êtes pas encore abonnés à l'info-lettre de la municipalité, c'est le moment de procéder : <a href="https://saintubalde.com/journal-le-st-u/">https://saintubalde.com/journal-le-st-u/</a>) mais je vous en résume ici l'essentiel.

La municipalité a tout d'abord reconnu l'urgence d'agir dans le dossier de la source. Elle a donc demandé un « permis d'occupation temporaire du territoire » auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, ce qui lui permettrade recommencer à faire les tests sur la qualité de l'eau de cette source, selon les exigences du ministère de l'Environnement. De plus, un technicien en hydrogéologie de la firme Akifer est venu, dès ce matin, pour procéder à une analyse sommaire afin d'avoir un portrait d'ensemble de la situation de la source (voir photo plus bas). La firme fournira prochainement un rapport écrit àla municipalité et aux Associations sur l'état de situation ainsi que des recommandations sur les prochaines mesures à prendre. Les mots importants à retenir ici sont « temporaire » et « sommaire » : d'autres démarches seront nécessaires mais votre Association, secondée par les autres Associations de riverains de Saint-Ubalde, a obtenu ce qu'elle voulait, c'est-à-dire du temps pour analyser la situation et trouver des solutions acceptables et adaptées. Nous savons que quelques municipalités au Québec ont une source : c'est le cas de La Minerve, de Wakefield et de Ste-Cécile-de-la-Pêche, si jamais vous voulez voir sur leur site comment ces villages ont géré la question.

Le dossier est donc toujours actif, le travail est loin d'être terminé mais les arguments des Associations de lacs ont été entendus et nous avons démontré à nos élus que nous voulons et pouvons travailler AVEC eux en toute collégialité. Nous pensons avoir réussi à établir un climat de confiance productif.

Je tiens à remercier sincèrement tous les riverains qui nous ont soutenus dans les dernières semaines, que ce soit en vous présentant aux réunions du conseil municipal, en écrivant à la

municipalité ou en participant à l'événement du 6 septembre avec le député sortant de la CAQ : nous vous sentions derrière nous et en accord avec les principes que nous défendions.



Notre présidente à l'œuvre à la source de la Chapelle, ce vendredi matin, en compagnie du directeur des Travaux publics de Saint-Ubalde, M. Guy Cauchon, et d'un technicien de la firme Akifer

Je tiens surtout à souligner, en terminant, le travail extraordinaire de France St-Germain (présidente de l'ARLB) et de Gilbert Lavoie (vice-président) dans la défense de ce joyau qu'est notre source d'eau potable : je peux vous affirmer qu'ils n'ont pas compté leurs heures, ni le nombre de téléphones, courriels ou réunions qu'ils ont effectués. Si la source coule encore aujourd'hui, c'est grâce à eux!

La morale de l'histoire : « Patience et longueur de temps valent mieux que force ni que rage » (Jean de la Fontaine)

Johanne Provencher, secrétaire ARLB 23 septembre 2022

